

Regards

sur Anjou

Volume 34, numéro 3 — Avril 2007

Attention piétons!



Connaissez-vous le boulevard les Galeries d'Anjou entre Jean-Talon et Beaubien? Saviez-vous que ce secteur représente le coin le plus dangereux à traverser pour les piétons lorsque ceux-ci se risquent hors des zones sécuritaires qui leur sont réservées?

En effet, 31 accidents avec blessés y ont été dénombrés en 2006, dont le tiers étaient des piétons et des cyclistes. Chaque jour, environ dix piétons sont victimes d'un accident de la route au Québec. Lorsque à titre de piéton, vous vous déplacez sur le réseau routier, vous êtes d'autant plus vulnérable que vous n'avez aucune protection en cas d'impact avec un véhicule. L'arrondissement d'Anjou, en lien avec sa politique familiale, désire rappeler à tous ses citoyens d'être non seulement très vigilants et de ne courir aucun risque à ce chapitre mais de prendre également le temps nécessaire pour bien expliquer ces règles de sécurité à leurs enfants.

Pour rappeler l'importance de respecter les règles liées aux passages pour piétons, l'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec le poste de quartier 46 du

Service de police de la Ville de Montréal, lance en avril une campagne de sensibilisation à ce sujet pour automobilistes, cyclistes et piétons.

Il est bon de rappeler que les passages pour piétons sont délimités par des bandes jaunes ou blanches; ils sont indiqués par un panneau. Ces passages, souvent situés hors intersections, vous donnent la priorité lorsque vous vous y engagez comme **piétons**. Les **automobilistes** et les **cyclistes** ont l'obligation de s'immobiliser pour vous laisser passer. Par contre, le piéton doit, avant de s'y engager, s'assurer qu'il peut le faire sans risque. Pour les automobilistes et les cyclistes, le non-respect de ces règles peut entraîner une amende de 100 \$ à 200 \$, en plus des frais judiciaires. En ce qui concerne les **piétons**, traverser la rue à l'extérieur des zones sécuritaires identifiées peut signifier une amende de 15 \$ à 30 \$ ainsi que les frais judiciaires s'y rattachant.

Soyons vigilants car un piéton ne fait jamais le poids lors d'un accident!

Préparons ensemble notre été

Les températures de plus en plus clémentes du printemps annoncent enfin les beaux jours de la prochaine saison chaude. À Anjou, nous avons investi ces dernières années dans les infrastructures de l'arrondissement, particulièrement dans nos parcs, pour vous permettre de profiter de lieux de détente que vous avez contribué à créer. Ainsi, je vous invite fortement à fréquenter, dès que vous en aurez la chance, ces espaces verts qui ont été aménagés pour vous permettre de relaxer et d'admirer la nature enfin éveillée.

Campagne de propreté

Ce printemps, je vous incite à participer à la campagne de propreté 2007 de l'arrondissement visant à faire d'Anjou un endroit où il fait toujours bon vivre. Alors que nos équipes d'employés passeront à l'action, notamment en nettoyant nos réseaux routier et cyclable ainsi qu'en entretenant nos équipements collectifs, vous pouvez contribuer directement à la campagne en recyclant les produits désignés et en nettoyant particulièrement vos parterres. **Soyons fiers d'être Angevins!**

Maisons fleuries

La saison estivale demeure aussi l'occasion d'embellir grandement notre environnement afin d'en faire un lieu de vie plus agréable pour l'ensemble de la population. La participation de chacun est primordiale pour que nous puissions conserver à Anjou cet aspect « nature » faisant l'envie des arrondissements environnants. Le concours Maisons fleuries représente une excellente façon de vous impliquer dans la mise en valeur de votre environnement immédiat. Je vous invite à y participer en grand nombre. **Valorisons notre arrondissement!**

Parcs, cyclistes et recyclage

Afin de pouvoir profiter à plein de l'été à venir, il est également important de respecter les règlements de l'arrondissement, et ce, dans l'intérêt public. À titre d'exemples, pensons aux limites de vitesse à respecter près des parcs où nos enfants joueront. Souvenons-nous aussi des règles entourant les heures d'enlèvement des ordures ménagères et de recyclage. Soyons tout aussi vigilants en ce qui concerne la signalisation des pistes cyclables à Anjou. Certains y garent encore leur véhicule et nuisent ainsi à la sécurité des cyclistes. Dès lors, pensons à nos cyclistes, en particulier à nos enfants, en évitant d'utiliser les voies cyclables comme lieux de stationnement. Par ce geste de civisme, les jeunes et les moins jeunes adeptes de la bicyclette pourront profiter d'un réseau plus sécuritaire. **Protégeons notre environnement!**

Consultation à venir

Je vous ai mentionné dans un précédent numéro que je souhaitais vous consulter prochainement sur les besoins actuels et futurs de l'arrondissement. Nous désirons notamment connaître votre opinion sur les grands enjeux d'avenir, tels les grands investissements à privilégier (artères, parcs, etc.) et la construction à court ou à moyen terme d'un centre multifonctionnel pour notre population en constante progression. Mon équipe et moi accordons une extrême importance à cette consultation puisqu'elle cautionnera l'ensemble des décisions futures de notre administration qui se veut toujours proactive mais qui doit désormais gérer les services dans un cadre financier très serré. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet dans un avenir rapproché. **Demeurons tous proactifs!**

D'ici là, bon printemps!

Luis Miranda

N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.



Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen sera ouvert entre 9 h et midi les **samedis 14 et 28 avril** ainsi que le **12 mai**.

Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, des élus d'Anjou pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, demandes ou commentaires qui vous tiennent à cœur. **Bienvenue!**

Samedi 14 avril:
Rémy Tondreau,
conseiller d'arrondissement,
district Est

Samedi 28 avril:
Luis Miranda,
maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

Samedi 12 mai:
Andrée Hénault,
conseiller de ville
pour l'arrondissement d'Anjou

Le Bureau du citoyen est situé
au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Prochaine séance du conseil d'arrondissement

La prochaine séance du conseil d'arrondissement aura lieu le mardi **1^{er} mai** à 19 h. Elle se tiendra comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Tous les citoyens y sont les bienvenus.



Semaine nationale de l'action bénévole Que ferions-nous sans eux?

La Semaine nationale de l'action bénévole se déroulera cette année du 15 au 21 avril.

Plusieurs personnes issues de notre société se préoccupent du sort d'autrui et décident alors d'agir. Elles accomplissent de nombreuses actions altruistes au sein de notre communauté et permettent ainsi à de nombreux individus d'éviter l'isolement, de vivre quelques moments de bonheur ou d'éprouver un sentiment de plaisir ou de bien-être.

L'action bénévole ouvre à chacun la porte aux vraies valeurs, tout en offrant un bel épanouissement individuel en toute simplicité.

Sous le parrainage de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) depuis 1974, la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance à l'égard de nos concitoyens contribuant à l'essor de la vie communautaire seront particulièrement soulignées lors de la Semaine de l'action bénévole.

Cette semaine spéciale représente un juste retour des choses pour nos bénévoles. Sans exception, ils méritent tous et chacun l'hommage qui leur est réservé.

**Merci! mesdames et messieurs les bénévoles.
Que ferions-nous sans vous?**

Gagnants 2006

Concours de décorations de Noël

En décembre, tous les citoyens d'Anjou étaient invités à participer à la 19^e édition de notre Concours annuel de décorations de Noël. Les critères de sélection ayant guidé le jury dans ses choix étaient les suivants: originalité, apparence générale, disposition des éléments décoratifs et harmonie des couleurs.

Le comité d'embellissement de l'arrondissement a désigné 26 gagnants, tous plus méritants les uns que les autres. Le comité a tenu à souligner leur beau travail lors d'une remise officielle de plaques commémoratives, qui a eu lieu le 23 mars dernier. Cette cérémonie était rehaussée par la présence du maire suppléant d'arrondissement, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, de M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, et de MM. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, et de Rémy Tondreau, conseiller d'arrondissement, district Est. Aussi, lors de cette soirée, le comité de La Parade de Noël 2006 a remis un trophée aux gagnants du concours La Belle Givrée 2006.

Les gagnants des districts 1 et 2 accompagnés de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement et M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest.



Les gagnants des districts 2 et 3 accompagnés de M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest et M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement.



Les gagnants des districts 3, 4 et 5 accompagnés de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement et M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre.



Les gagnants du district 5 accompagnés de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement et M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre.



Les gagnants des districts 7 et 8 accompagnés de M. Rémy Tondreau, conseiller d'arrondissement, district Est et M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement.



De gauche à droite, M. Rémy Tondreau, conseiller d'arrondissement, district Est, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, M^{me} Thérèse Goyette, comité d'embellissement (CE), M. Alain Fraser, président du CE, M^{me} Aura Kobinger, gagnante du district 6, M^{me} Nicole Corbeil, CE, M^{me} Carole Guilbault, agente technique en horticulture et arboriculture, M^{me} Jeannine Lebire, CE, M^{me} Jacqueline Lacombe, CE, et M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre. Absentes de la photo M^{mes} Claudette Bélanger, Amalia Sebastia et Hélène Goral du CE.



De gauche à droite, M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, M^{me} Jacqueline Morneau, gagnante du concours « La Belle Givrée 2006 », M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest et président du comité de la parade du Père Noël (CPPN), M. Yvon Morneau, gagnant du concours « La Belle Givrée 2006 », M. Bernard Gauthier, CPPN, M^{me} Mariette Jacques, CPPN, M^{me} Linda Lafrenière, chef de la division de l'administration et de la logistique et M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement.

Félicitations à tous les gagnants et gagnantes!

M^{me} Armande Champagne
8982, place de Louresse

M. Michel Brousseau
7321, place Vernantes

M^{me} Lise et M. Yvon Hébert
8707, place des Lilas

M^{me} Anne et M. Jacques Lafèche
8412, boul. du Haut-Anjou

M^{me} et M. Chenel
7443, avenue Champchevrier

M. Claude Poulin
7210, avenue Baudrière, app. 4

Duo d'Anjou – Phase IV
7011, avenue Lionnaise

M^{me} Diane Bourgoin
6466, Terrasse Val d'Anjou

Famille Bédard
6451, boul. des Roseraies

M^{me} Vera and M. George Bures
6411, boul. des Roseraies

Syndicat des copropriétaires
6900, boul. des Roseraies – Phase 1

M^{me} Madeleine et M. Raymond Richard
7020, avenue Goncourt

Famille Annett
6301, avenue Merriam

M^{me} Anna Del Grande et M. Robert Forlini
7700, avenue Bois-de-Coulouge

M^{me} Diane et M. Roger Dauphinais
8271, place Vaujours

M^{me} Claudette et M. Robert Frenette
7775, place Bayeaux

M^{me} Severine Sitbon
7922, place Montrichard

M. Gerry Cooper
8329, avenue du Mail

M^{me} Chantal Laporte et M. Léonard Fagen
8380, place Chanceaux

M^{me} Aura Kobinger
6391, avenue des Angevins

Les Familles Arcila et Mejia
8674, avenue Georges

M^{me} France Riopel
7111, avenue dDes Ormeaux

M^{me} Angeline Haché
6998, avenue Rondeau

M^{me} Laforest
7367, avenue Guy

M^{me} Jeannine et M. Gilles Limoges
9250, avenue Émile-Legault

M^{me} Andrée Charron et M. René Lafrenière
8918, boul. Châteauneuf



Le rêve de Binette

Le samedi 14 avril à 14 h, dans la salle d'animation de la Bibliothèque Jean-Corbeil, la compagnie « La Simagrée » présente un spectacle avec poupées et marionnettes qui saura susciter la participation des enfants âgés de 3 à 8 ans. Intitulé Le rêve de Binette, le spectacle charmera les petits avec ses chansons nombreuses et sa belle poésie.

Dans un grand salon plein de meubles anciens, les bibelots ont leurs rêves et leurs aventures secrètes. Surtout Binette, une petite bonne femme de porcelaine très

romantique! Quand tout le monde dort dans la maison, des petits personnages s'animent...

L'entrée est libre pour tous mais le nombre de places est limité. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 514 493-8260.

Vous pouvez aussi visiter le site de La Simagrée au <www.lasimagree.com/ReveDeBinette.asp>.

Connaissez-vous ce Geronimo?

Le samedi 21 avril à 14 h, la salle d'animation de la Bibliothèque Jean-Corbeil accueille une animation théâtrale pour jeunes âgés de 7 à 12 ans mettant en vedette le personnage des livres, Geronimo Stilton.

Étant directeur de l'Écho du rongeur, l'hebdomadaire le plus lu de la ville de Sourisia, Geronimo éveille en chacun

des participants le journaliste qui s'y cache et leur fait découvrir les qualités essentielles d'un grand aventurier.

L'entrée est libre pour tous mais le nombre de places est limité. Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au 514 493-8260.

Services aux entreprises

On se met à table pour nos entreprises!

Depuis plus de dix ans, la table de concertation, créée par l'arrondissement et animée par sa Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises, est au service des entreprises d'Anjou. Elle aborde les stratégies et la planification des interventions en matière de développement des entreprises sur le territoire angevin ainsi que le suivi des dossiers entre les intervenants des gouvernements et de l'arrondissement.

La table reçoit un appui sans faille des élus de l'arrondissement, fiers de son bilan. « J'invite toutes les compagnies d'Anjou à appeler les membres de la table

pour profiter de conseils professionnels de qualité. Il faut savoir qu'ils sont d'abord et avant tout à votre service » de déclarer le maire de l'arrondissement, M. Luis Miranda.

Pour toute information concernant les conseils offerts par les membres de la table, téléphonez à la Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises au 514 493-8088.



Les membres de la table de concertation aux côtés du maire de l'arrondissement : M. Claude Héroux, chef de division, Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, M^{me} Kim Loan Ton, conseillère, Développement économique Canada, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, M^{me} Michèle Beauchesne Côté, conseillère aux entreprises, Regroupement de l'Est, Emploi-Québec, et M^{me} Sylvie Boutin, commissaire adjoint, Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises. Absente de la photo, M^{me} Marie-Aube Simon, conseillère, Développement économique, Innovation et Exportation Québec.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Reconduction de l'entente

Dans le cadre du contrat de ville, une entente administrative liant la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MESS) a été signée le 28 août 2003. Renouvelée en 2006, cette entente prévoit l'octroi à la Ville d'une somme de 5 M \$ pour la réalisation de projets au cours de l'année 2007.

Ce montant, provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales du ministère, permet de mettre sur pied des projets qui visent à améliorer la qualité de vie des familles et des individus démunis ou exclus et, par la même occasion, à favoriser leur intégration sociale. Les projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui sont ainsi lancés, sont réalisés dans des zones défavorisées.

Objectifs recherchés

Les objectifs que désire atteindre le MESS sont les suivants :

- aider les personnes les plus démunies à mieux s'insérer dans leur milieu;
- diminuer l'impact des problèmes sociaux propres à une grande ville;
- offrir aux jeunes d'autres options que la sécurité du revenu;
- mettre sur pied des projets favorisant l'accès à une alimentation décente, à une formation adéquate, à des logements abordables, à des services sociaux et de santé adaptés, ainsi qu'à des activités sportives et culturelles appropriées.

Cinq projets pour Anjou

L'arrondissement d'Anjou a reçu pour sa part une somme de 51 461 \$ qui a été répartie entre cinq projets qui lui sont exclusifs :

- La Fête de la famille;
- Horticulture Jeunesse;
- Les rendez-vous samedi tout;
- Sortir pour son goût;
- M'outiller pour ma famille et moi.

Ces projets sont réalisés par : le Centre humanitaire d'organisation, de ressources et de références d'Anjou (CHORRA), le Service bénévole d'entraide d'Anjou (SBEA), le Service d'aide communautaire Anjou (SAC), le Comité Fête de la famille et la Concert-Action Haut-Anjou.

Parole d'ado 2007

En tant qu'adolescent, que ferais-tu concernant les activités de loisirs si tu étais maire d'Anjou? Nous t'invitons à voir bientôt tous les détails dans le prochain bulletin de Regards sur Anjou et sur notre petit écran (<http://ville.montreal.qc.ca/anjou>): PAROLE D'ADO 2007 : Participe... et mérite un prix!

Distribution de compost

Le Complexe environnemental de Saint-Michel distribuera gratuitement du compost aux citoyens et aux citoyennes qui se présenteront au 2235 de la rue Michel-Jurdant (une rue à l'ouest de d'Iberville, au nord du boulevard Crémazie et face à la TOHU) le samedi 5 et le dimanche 6 mai prochains, de 8 h à 18 h. Les personnes intéressées devront avoir à leur disposition une pelle et des contenants solides pour recueillir le compost en vrac.

Exposition à la Galerie d'art Goncourt

Venez découvrir les œuvres produites lors des sessions d'automne 2006 et d'hiver 2007 par vos concitoyennes et vos concitoyens sous la supervision de professeurs compétents : mesdames Mylène Paiement, Gisèle Rivard et Yolaine Lefebvre ainsi que messieurs Claude Charlebois et Jean Saucier. Vous pourrez admirer ces œuvres à la Galerie d'art Goncourt, située au 7500, avenue Goncourt, dans le cadre des trois expositions suivantes :

Du 3 au 22 avril : œuvres réalisées lors des cours de dessin. Vernissage en présence des élèves et du professeur, le mardi 3 avril prochain, à 19 h.

Du 24 avril au 13 mai : œuvres réalisées lors des cours d'aquarelle et des cours de portrait. Vernissage en présence des élèves et du professeur, le jeudi 26 avril prochain, à 19 h.

Du 15 mai au 3 juin : œuvres réalisées lors des cours de peinture. Vernissage en présence des élèves et des professeurs, le jeudi 17 mai prochain, à 19 h.

L'entrée à ces expositions est libre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. À mentionner : les portes fermeront exceptionnellement à 19 h les lundis 16 et 23 avril ainsi que tous les mercredis du mois d'avril, en plus des mercredis 2 et 9 mai.

La date limite est le 15 avril Abris temporaires pour automobiles

La réglementation relative aux abris temporaires d'automobiles, en vigueur depuis 2003, exige que les citoyens retirent leurs abris et les remettent au plus tard le 15 avril.

Nous demandons à tous les citoyens de bien vouloir se conformer à cette réglementation qui, outre pour des raisons de sécurité, a pour objectif de redonner le plus rapidement possible à nos parterres et à nos rues leur belle apparence.

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication : Aline Boulé
Réalisation et conception graphique : Piranha Tendances
Impression : Les impressions IntraMédia
Tirage : 22 000 exemplaires
Distribution : Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone : 514 493-8000
Site Web : ville.montreal.qc.ca/anjou
Dépôt légal : 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2007 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mouffettes, marmottes et ratons laveurs

L'arrivée du printemps se manifeste notamment par le retour des mouffettes, des marmottes et des ratons laveurs. Bien qu'elles puissent sembler attachantes, ces bêtes sont d'abord et avant tout des animaux sauvages qui peuvent causer des problèmes. On les retrouve parfois cachés dans des terriers, sous un cabanon ou un balcon bas, où ils donnent naissance à leurs petits.

La Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune est très stricte concernant ces bêtes : personne ne peut tuer ou capturer un animal qui l'attaque ou qui endommage ses biens lorsqu'il est possible d'effrayer cet animal ou de l'empêcher de causer des dégâts. La Loi interdit également d'aider quiconque à capturer ou à mettre à mort un tel animal. Elle exige également qu'on recoure à tous les moyens raisonnables avant de capturer soi-même ces animaux ou de les faire capturer par une entreprise spécialisée.

Voici quelques précautions à prendre pour vous aider à les éloigner :

- évitez les amas de débris, de planches ou d'autres matériaux;
- si vous entreposez vos ordures ménagères à l'extérieur entre les enlèvements périodiques, placez-les dans un contenant qui ferme hermétiquement;
- bloquez les accès, sous votre balcon ou votre cabanon, en posant au sol un grillage d'une hauteur d'environ 40 cm (15 po).

Pour en savoir davantage, communiquez avec Faune Québec, au 1 866 248-6936 ou visitez le <www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/depred_index.htm>.

Programme d'accessibilité universelle

La Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) se présente comme une mesure favorisant une meilleure intégration sociale des personnes handicapées. Les personnes ayant une déficience vivent de plus en plus dans la communauté et, de ce fait, elles sont amenées à participer aux mêmes activités que l'ensemble de la population. Par contre, pour y prendre part, celles-ci ont des besoins particuliers qui diffèrent de ceux de la population en général. Un de ces besoins est la présence d'un accompagnateur qui procurera à la personne handicapée le soutien requis pour socialiser, se déplacer, s'orienter, se nourrir, etc.

Ce besoin d'accompagnement engendre des frais supplémentaires pour chacune de ces personnes, qui doit d'abord assumer les frais inhérents à sa propre participation en plus de payer ceux de son accompagnateur. La VATL vise donc à permettre la gratuité à l'accompagnateur de la personne (12 ans et plus) ayant une déficience (quelle qu'elle soit) lors de la visite de sites culturels, touristiques ou de loisir.

Pour se procurer la vignette, la personne handicapée doit remplir un formulaire, puis l'envoyer avec un certificat médical à un organisme accrédité de son handicap pour lui remettre sa vignette.

Le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium, le Musée des beaux-arts de Montréal, le cinéma Beaubien, la Ronde et plusieurs autres établissements font partie de la liste d'endroits où la vignette d'accompagnement touristique et de loisir est acceptée.

Pour connaître tous les endroits où la vignette est acceptée ainsi que les organismes accrédités, visitez le site : www.altergo.net/programmes/vignette.html. Vous pouvez aussi vous procurer le formulaire en téléphonant au **514 933-2739** poste 223 ou en acheminant un courriel à guy@altergo.net.

Campagne de propreté 2007

Nous invitons tous les citoyens à participer au grand ménage annuel du printemps de l'arrondissement.

Participation active au recyclage, nettoyage des parterres, respect des heures d'enlèvement des ordures ménagères... toutes ces petites choses, quand elles sont accomplies par l'ensemble de la population, peuvent donner un résultat intéressant : un environnement des plus agréable qui plaît à l'œil et où il fait vraiment bon vivre.

N'oublions pas non plus le maintien de nos terrains dans un état de propreté constante ainsi que l'amélioration de notre milieu par la plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Ce sont là des moyens à la portée de tous, qui contribuent à nous donner un cadre de vie à la fois invitant et stimulant.

De son côté, votre arrondissement fait sa part :

- La Direction des travaux publics est chargée du nettoyage des rues, des îlots de verdure, des espaces

verts, de la piste cyclable, ainsi que de l'entretien des voies de desserte des autoroutes 25 et 40;

- La Division des parcs, des immeubles et des équipements de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social est responsable de la propreté des parcs. Elle s'assure que les équipements tels que les jeux et les chalets demeurent en bon état, elle nettoie quotidiennement les carrés de sable et vide régulièrement les poubelles des parcs.

- La Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises offre une aide spécifique aux résidents, aux commerçants et aux industriels victimes de graffitis. Pour en savoir plus, téléphonez au **514 493-8216** et demander les détails entourant le programme d'enlèvement des graffitis de la Ville de Montréal.

Avec la participation de tous, notre arrondissement n'en sera que plus agréable!